



Communiqué de presse

Avec Med4Cure, EUROAPI accélère l'innovation pharmaceutique au service de la souveraineté sanitaire

L'événement inaugural de lancement du projet, organisé sur le site de Vertolaye, a réuni l'État, des élus et plusieurs partenaires pour accélérer l'innovation pharmaceutique en Europe

Paris et Vertolaye – Le 23 octobre 2025 – EUROAPI a lancé officiellement aujourd'hui ses programmes d'innovation dans le cadre du Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) Santé, une initiative européenne destinée à renforcer la souveraineté pharmaceutique. Ce projet, baptisé « Med4Cure », est soutenu par la Commission européenne. L'événement inaugural s'est déroulé sur le site EUROAPI de Vertolaye (Puy-de-Dôme) en présence de représentants de l'Etat, d'élus locaux et de partenaires publics et privés associés au projet.

Le projet porté par EUROAPI associe notamment les start-ups Abolis (experte en biotechnologie), Alysophil (spécialisée en intelligence artificielle) et Crysttal (experte en cryomicronisation), le leader des systèmes et solutions de procédés pour l'industrie pharmaceutique De Dietrich et plusieurs établissements académiques : le laboratoire i-CLeHS de Chimie ParisTech - Université PSL, l'Institut CARMeN de l'INSA Rouen, le laboratoire CEISAM de Nantes Université et Toulouse INP. EUROAPI a identifié une quarantaine de partenaires potentiels et complétera son consortium au fur et à mesure des développements.

- « EUROAPI est fière de fédérer un écosystème collaboratif unique réunissant start-ups, ETI et équipes académiques de renom, afin de développer les solutions pharmaceutiques de demain », déclare David Seignolle, Directeur général d'EUROAPI. « Grâce au PIIEC et à son cadre d'open innovation, nous allons accroître notre capacité de R&D en lançant trois programmes novateurs qui renforceront la production durable de principes actifs en Europe, au bénéfice des patients et des territoires. »
- « L'Etat se félicite de soutenir, avec France 2030, les projets innovants menés par EUROAPI et ses partenaires et concrétise son ambition de sécuriser l'approvisionnement en médicaments essentiels pour nos concitoyens », souligne Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030. « En développant une production compétitive, durable et intégrée de principes actifs, Med4Cure constitue un levier majeur de souveraineté sanitaire pour la France et l'Europe. »
- « Je me réjouis de ce projet, qui illustre le rôle des services de l'État dans le soutien à l'innovation industrielle et la dynamisation du territoire, en créant de nouvelles opportunités de partenariat », indique Joël Mathurin, préfet du Puy-de-Dôme. « Ensemble, nous avons également renforcé la gestion environnementale du site de Vertolaye, notamment à travers une meilleure planification des risques technologiques et une utilisation plus durable de la ressource en eau. »





EUROAPI a été sélectionnée par la Commission européenne en juin 2024 parmi 13 entreprises européennes qui bénéficieront au total d'un financement public pouvant aller jusqu'à un milliard d'euros dans le cadre du PIIEC Santé. En France, un accord contractuel signé en juillet 2025 entre l'Etat et EUROAPI prévoit un soutien public pouvant aller jusqu'à 140 millions d'euros dans le cadre du plan d'investissement France 2030, afin de soutenir les trois programmes d'innovation engagés par l'entreprise.

Trois axes d'innovation pour renforcer la souveraineté pharmaceutique

Med4Cure permet de co-financer les activités de R&D d'EUROAPI, depuis la recherche jusqu'à la démonstration industrielle, autour de trois priorités stratégiques :

- Corticostéroïdes (site de Vertolaye): développement de procédés et technologies de pointe pour renforcer la production de molécules utilisées dans le traitement de maladies allergiques et immunitaires. Le marché mondial potentiel pour EUROAPI était évalué en 2024 à 657 millions d'euros¹.
- Nanocristaux (site de Vertolaye) : amélioration de la biodisponibilité des molécules et ouverture de nouvelles applications thérapeutiques, pour soutenir l'innovation appliquée aux médicaments existants et futurs.
- Antibiotiques macrolides (site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf) : projet de relocalisation de la production d'un intermédiaire clé de la fabrication des macrolides.

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 270 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à cinq sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page LinkedIn.

À propos de France 2030

• Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

_

¹ Source : estimation de l'entreprise sur la base de données IQVIA.





- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement: pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030 | @SGPI avenir

Contact Relations Presse:

Laurence Bollack Tél.: +33 (0)6 81 86 80 19

mr@euroapi.com

Contacts Relations investisseurs:

Sophie Palliez-Capian Tél.: +33 (0)6 87 89 33 51 sophie.palliez@euroapi.com

Léa Massonneau

Tél.: +33 (0)7 60 32 29 50 lea.massonneau@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 1^{er} qu'il 2025. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.